

<https://lite.indicator.be/societe/search.php?v=09&i=14>

Astuces & Conseils Vous et votre Société, année 9, numéro 14

Date de publication : 17.11.2017

RÉMUNÉRATION

De 45 000 € pour le taux réduit ?

Votre PME perdra-t-elle le bénéfice du taux réduit de l'I Soc à partir de 2018 si elle ne vous verse pas une rémunération de 45 000 € ? Non, c'est à nuancer... [Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 2

BONI DE LIQUIDATION

Fin de la chasse...

[Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 2

COMPTES ANNUELS

Un choix, c'est un choix !

[Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 2

TVA

Non pour les locations immobilières !

[Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 2

TAXE SUR COMPTES-TITRES

Aussi due sur ses actions à elle ?

[Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 3

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ - AVANTAGES DE TOUTE NATURE

Prouver que ces avantages sont de la rémunération ?

Les avantages que vous accorde votre société sont-ils toujours imposables comme une rémunération de gérant ou pouvez-vous parfois y échapper ? Qu'a dit la Cour de cassation à ce sujet le 16.06.2017 ? Voyons ce qui importe ici. [Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 4

IMPÔT DES SOCIÉTÉS - FRAIS DE VOITURE

Plutôt acheter une voiture neuve en 2017 ou 2018 ?

Votre société compte acheter sous peu une voiture neuve. Devrait-elle, du point de vue fiscal, le faire encore en 2017 ou plutôt attendre jusqu'en 2018 ? Quelles modifications issues de l'accord estival faut-il prendre en considération ? [Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 6

TVA - FRAIS DE RÉCEPTION/DE PUBLICITÉ

La preuve de la finalité publicitaire pour ces TVA ?

La TVA relative à des frais de nourriture et de boissons n'est pas récupérable, sauf si ces frais ont un caractère publicitaire. Et celle relative à des frais faits pour qu'une voiture de votre SPRL participe à un événement publicitaire ? [Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 7

RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ - DIVERS

Et si un droit de superficie prend fin avant son terme ?

Vous êtes personnellement propriétaire d'un terrain sur lequel vous avez accordé un droit de superficie à durée déterminée à votre SPRL. À son terme, aucun impôt n'est dû, normalement. Et s'il est mis fin au droit avant son terme ? [Plus...](#)

Date de publication : 17.11.2017 - Année : 9 - Numéro : 14 - Page : 8

DIRIGEANT D'ENTREPRISE - RÉMUNÉRATION

Certains avantages bientôt moins élevés !

La valeur de certains avantages baissera à partir du 01.01.2018, tant pour l'ONSS que le fisc. Bonne nouvelle, mais le gérant d'une société est-il concerné ? [Plus...](#)